

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Koro  
Commune rurale de Diankabou

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIANKABOU

**2007- 2011**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Table des Matières :

Novembre 2006

Table des Matières :	1
I. Contexte et justification	2
II. Méthodologie	2
III. Aperçu sur la commune	4
1. <b>Aperçu historique</b>	4
IV. Situation de Référence	5
1. <b>Caractéristique Physique</b>	5
2. <b>Caractéristiques démographiques et Sociales</b>	6
✓ <b>Caractéristiques démographiques:</b>	6
V. Les Actions du Plan de Sécurité Alimentaire	9
VI. Atouts et Contraintes à la Sécurité alimentaire	14

## I. Contexte et justification

Le Mali vaste pays sahélo-sahélien enclavé a connu et connaît de nos jours l'insécurité alimentaire suite aux différentes sécheresses et invasions de déprédateurs.

Le cercle de Koro, considéré dans un passé récent comme le grenier de la 5<sup>e</sup> région a subi des disettes en 1954, 1985, 1986 et avec moins d'acuité en 2003.

Au Mali, l'Etat a tenté de remédier à cet état de fait. Ainsi, les régimes successifs ont mis en place des structures, élaboré et mise en œuvre des stratégies. Le régime colonial a créé des greniers de réserves et des champs de démonstration pour un meilleur encadrement des paysans, la 1<sup>e</sup> république a instauré des champs collectifs et mis en place l'OPAM, la 2<sup>e</sup> république a initié des stocks nationaux de sécurité, la 3<sup>e</sup> république courant 2006, a créé le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Les différentes crises alimentaires qui ont secoué le Mali, depuis un certain nombre d'années, n'ont pas épargné la commune de Diankabou. Situé en plein seno gondo, la commune de Diankabou a un climat de type sahélien avec une pluviométrie annuelle variant entre 300 et 600 mm. Cette hauteur de pluies est si changeante avec les coupures plus ou moins prolongées en hivernage qu'elle compromet la levée des plantes qui aboutit à des fins de campagne souvent catastrophique. Cette situation est tellement fréquente qu'elle plonge les populations dans l'insécurité alimentaire chronique.

Pour juguler cette crise alimentaire presque endémique, il est opportun et indispensable de mettre en commun les efforts soutenus de tous les partenaires au développement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de sécurité alimentaire réaliste et fiable pour la commune de Diankabou.

## II. Méthodologie

Les principales étapes se résument comme suit :

### La formation des Acteurs

L'organisation d'une formation des formateurs et des élus par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire au chef lieu de cercle à Koro du 01 au 02 Octobre 2006. Cette formation a regroupé :

- ♦ les sous- Préfets,
- ♦ les maires ;
- ♦ les services techniques ;
- ♦ les secrétaires généraux des communes ;
- ♦ les femmes rurales, les jeunes ruraux ;
- ♦ les organisations de la Société Civile ;
- ♦ les partenaires au développement.

Cette formation des acteurs a été présidée par l'adjoint au préfet et facilitée par la DRPSIAP.

Après cette étape, les acteurs élus ont chacun en ce qui lui concerne a fait la restitution de la formation autres acteurs de la commune.

### La tenue des journées de concertation/consultation intercommunautaires

Les Elus, les agents communaux, les chefs de village ou leurs représentants, les conseillers de Villages, les représentants des jeunes, des femmes et de la société civile (associations) ont le **25 Octobre 2006** recensé, analysé, proposé des actions et défini des priorités d'intervention dans le cadre de la sécurité alimentaire. Ces journées étaient facilitées **par l'appui du CCC**. Ils étaient au nombre de **40 dont 2 femmes**. Ces journées ont permis aux populations et élus de discuter et de dégager les solutions villageoises aux problèmes de la sécurité alimentaire. Ces problèmes ont été enfin classés selon piliers (Disponibilité, Accessibilité, Utilisation, Stabilité des aliments).

### La tenue de l'atelier de planification

Le conseil communal, les agents communaux appuyés par les services techniques de l'Etat ( Santé, Education, SLACAER), , ont approfondi l'analyse des contraintes majeures dégagées lors des journées de concertation intercommunautaires pour proposer des solutions réalistes et réalisables dans le cadre de la sécurité alimentaire de la commune de **Diankabou le 27 octobre 2006 au siège de la mairie**. L'atelier de planification était facilité par le CCC. Les acteurs présents étaient au nombre de **20**. ( voir liste en annexes).

A partir des résultats des journées inter communautaire, les participants ont suivi les étapes suivantes pour d'aboutir au Plan de sécurité alimentaire 2006 ~ 2011.

- ⇒ Elaboration du plan d'action de la sécurité à travers l'outil Tableau de Plan d'Action
- ⇒ Evaluation du Plan à travers l'outil Tableau Evaluation du Plan
- ⇒ Elaboration Plan de Financement à travers l'outil Tableau Plan de Financement
- ⇒ La détermination des stratégies de mise en œuvre du plan de sécurité par les acteurs

### **La tenue de l'atelier de validation/ Adoption/ Restitution**

Le document ainsi élaboré a été soumis à l'adoption du conseil le 27 octobre 2006 au siège de la mairie.

Le plan a été adopté par le conseil suivant délibération n° **008 CR – D du 27 -10- 2006 par les 17 élus présents**.

Le conseil est pied d'œuvre pour une large restitution du plan au niveau des villages et à l'ensemble des participants à la journée intercommunautaire.

## **III. Aperçu sur la commune**

### **1. Aperçu historique**

Diankabou chef lieu de la commune rurale fut fondé par un chasseur du nom de Dogou POUDIOUGO venant de Amani.

Conformément à la loi n°096-059 portant création des communes en dislocation de l'ex-arrondissement et donnant naissance à trois commune : Diankabou, Bamba, et Kassa.

### **2. Situation Géographique**

**Nombre et nom de villages : 21**

1. Diankabou – Dogon, 2. Diankabou – Peulh, 3. Anakila, 4. Kadiawéré, 5. Sourindé, 6. Séguemaran- Peulh, 7. Séguemaran – Dogon, 8. Tan-Coulé, 9. Tan-Samba, 10. Tan-Aly, 11. Ouro-Bamguel, 12. Koumbome, 13. Soye, 14. Kindé, 15. Endem, 16. N'Guiroga, 17. Kobadié, 18. Gondogourou- Dogon, 19. Gondogourou-Peulh, 20. Okeyeri Peulh (population en transhumance), 21. Weldé- Diabé (population en transhumance)

**Distance chef lieu commune- chef lieu cercle : 65 Km**

**Population : 10.149 habitants**

**Date de création : 04 Novembre 1996**

### **3. Organisation Administrative**

#### **Les organes de la Commune**

La commune compte 21 villages dont 2 en dehors de la commune : Okoyeri et Weldié Diabé (Les peulhs qui sont les habitants sont en transhumance dans le Kounari).

La commune a été créée en 1999 par la loi n° 96-059 portant création des communes en Novembre 1996.

Le fonctionnement de la commune rurale repose sur 2 organes :

- ✓ Le conseil communal

- ✓ Le bureau exécutif

### Le conseil Communal

Le conseil compte 17 conseillers dont 1 femme. L'âge des conseillers varie entre 55 ans et 30 ans. Le nombre de conseillers réélus est de 7. Le nombre de nouveaux conseillers est de 10. Le niveau d'instruction des conseillers varie entre le niveau DEA et le niveau 3<sup>ème</sup> Année 1<sup>er</sup> cycle.

### Le bureau Communal :

Il comprend le maire et ses trois adjoints appuyés par les agents de la mairie : Un secrétaire général et un régisseur des recettes

### Les commissions de travail :

Les différentes commissions de travail sont : La commission chargée des affaires économiques et financières, la commission chargée de l'état civil et du recensement, la commission chargée du cadre de vie, la voirie et l'urbanisation, la commission chargée des affaires éducatives, sociales, culturelles et sportives

## 4. Organisation Institutionnelle

### Partenaires techniques et financiers et programmes de développement

N°	Sigle	Nom	Domaines d'intervention	Principales activités	Durée d'intervention	Zones couvertes	Type d'appui
1.	AEDM		Alphabétisation	Alphabétisation	3 ans	Soye	Technique
2.	DOL		Trafic des enfants	Sensibilisation	5 ans	Commune	Technique
3.	CCC		Décentralisation	Appui- Conseil	10 ans	Cercle	Technique

### Prestataires

N°	Sigle	Nom	Localisation	Domaines d'intervention	Activités réalisées	Zones d'intervention / lieu
1.	UMK	Union des maçons de Koro	Koro	BTP		
2.	GIE	GIE Guinedou	Koro	Etude	Etude	Diankabou

## IV. Situation de Référence

### 1. Caractéristique Physique

#### a. Relief et sols

La commune de Diankabou est couverte par la plaine du Seno et du Gondo et en partie par celle du Mondoro.

**Le Seno :** Cette zone se caractérise par des sols arables à texture moyenne bien drainés et a fertilité naturelle moyenne

Une grande partie des surfaces des formations naturelles et des vieilles jachères sont à priori non cultivable à cause de l'engorgement saisonnier.

**Le Gondo :** cette zone se caractérise par des terres à fertilité moyenne et des terres non arables à risque élevé pour l'érosion.

#### b. Végétation et faune

La végétation est clairsemée par endroit et ne se produit presque pas. Les espèces rencontrées sont : Balanites aegyptiaca, Acacia albida, Acacia raddiana, Boscia sengalensis, Tamarindus indica, Adansonia digitata.

La faune est composé de : lièvres, rats, biches, écureuils

### c. Climat et Pluviométrie

Le climat est de type sahélien et comprend une saison sèche qui s'étend d'octobre à Mai et une saison pluvieuse qui s'étend de juin à Septembre

#### *La pluviométrie dans la commune rurale de Diankabou*

Année	Hauteur	Nombre de jours
2000 – 2001	390,2 mm	34 jours
2002 – 2003	490 mm	35 jours
2003 - 2004	551,6 mm	38 jours

## 2. Caractéristiques démographiques et Sociales

### ✓ Caractéristiques démographiques:

Selon le recensement général de la population et de l'habitat la commune de Diankabou compte 8.517 habitants, cette population était constituée de 4.189 hommes et de 4.328 femmes. La période d'occupation de la population est l'hivernage. Les peulh sont occupés par l'élevage et les dogon par la culture.

#### a. Structure de la population :

La population compte 8.517 habitants, dont 4.189 hommes et de 4.328 femmes. La population est composée de Dogon, Peulh, Mossi et Bozos. Ces derniers sont installés au bord du vendou. Le taux d'accroissement de la population est de 2%

#### b. Croyances et religions

La religion dominante est l'islam soit 95% de la population. A coté de l'islam nous avons le christianisme qui est pratiqué par 1% de la population et l'animisme qui touche 4% de la population.

## 3. Caractéristiques Economiques

### Agriculture :

Elle est basée sur les spéculations en culture vivrières (mil, sorgho, maïs, riz) et de quelques cultures de rente (niébé, Woandzou, Oseille, arachide, sésame). Les femmes aident les hommes dans les champs et elles font aussi de petits champs de cultures commerciales (faire les petits prix des condiments)

Pour la campagne 2003 -2004 les objectifs de production sont les suivants

Rubriques/Spéculation	Objectifs (ha)	Réalisation (ha)	Récoltable (ha)	Rendement Kg/ha	Production Tonnes
<i>Mil</i> ,	2.500	2.500	2.800	750	2.100
<i>Sorgho</i>	30	40	40	700	28
<i>Maïs</i>	1	0,50	0,50	450	0,22
<i>Fonio</i>	-	-	-	-	-
<i>Riz</i>	200	150	150	735	110,25
<i>Niébé</i>	80	120	120	540	64,8
<i>Woandzou</i>	270	60	60	520	31,1
<i>Oseille</i>	100	50	50	682	34,1

<i>Arachide</i>	130	50	50	550	
<i>Sésame</i>	100	10	10	450	4,5

### Elevage

C'est la 2<sup>ème</sup> activité après l'agriculture. La commune zone d'élevage par excellence a un effectif important de cheptel

### Effectif du cheptel de la Commune rurale

Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asines	Camelins	Volaille
17.200	30.760	54110	250	1.550	125	35.650

\*Source : ACAER Diankabou

### Pêche :

Elle est pratiquée au bord de la mare du Vendou dans le village de Tan-coulé.

### Forêt et l'environnement :

La végétation est clairsemé par endroit et ne se produit presque plus. La faune se réduit en l'existence de : biches, lièvres, écureuils et rats

### Hydraulique

La commune connaît des difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Les eaux de surface sont composées d'une seule mare pérenne : le Vendou.

Toutes les autres mares sèchent en 3 ou 4 mois, il s'agit de Bebouro, Diankabouro, Mouroubourou, Bourona, Peroubouro, Pedbourou, Anagovognou. La commune ne dispose d'aucun fleuve ou de rivière.

La commune est pauvre en point d'eau potable : 3 pompes à motricité humaine, 11 puits modernes

### Artisanat :

Il regroupe plusieurs corps de métiers qui sont :

- Les forgerons ;
- Les cordonniers ;
- Les potiers ;
- Les tailleurs ;
- Les teinturières
- Et les maçons

Les produits de l'artisanat sont vendus sur place ou dans les marchés des communes voisines

Tourisme : Il n'est pas du tout développé. Les touristes passent par d'autres communes : Bamba, Kassa

## 4. Caractéristiques Socio économiques et culturelles

Education : Le personnel enseignant compte 16 personnes dont une femme. Les enseignants sont repartis entre les 5 premiers cycles et le second cycle de la commune. Les premiers cycles comptent 759 élèves dont 440 garçons. Le second cycle compte 111 élèves dont 33 filles

Santé : Le centre de santé qui a un problème de personnel ne dispose que d'un aide soignant et d'une matrone

### Sport Art et Culture :

Ce secteur non développé ne bénéficie pas d'agent d'encadrement. Il n'existe pas d'équipements sportifs, ni de fédération sportives, ni de troupes artistiques dans la commune

La seule discipline pratiquée est le football

### L'état de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire n'est pas bonne mais acceptable dans l'ensemble, aucune banque de céréale n'est alimentée pour le moment

Le pouvoir d'achat de la population ne les permet pas de s'approvisionner sur le marché

## 5. Infrastructures et Equipements collectifs existants

### Route

La commune ne dispose pas de routes bitumées. Il n'existe que des pistes saisonnières notamment l'axe : Koro-Diankabou- Douentza

### Postes et télécommunication

La commune dispose de 2 RAC, une pour l'administration et une autre pour la santé. Elle ne possède pas de téléphone. La radio rurale du cercle ne couvre pas totalement la commune et elle n'en possède pas elle-même

### Bâtiments

La commune dispose de :

- ✓ 18 mosquées
- ✓ 3 parcs de vaccination
- ✓ 1 centre de santé
- ✓ 9 salles de classes
- ✓ 1 bureau du sous-préfet
- ✓ 1 logement du sous-préfet
- ✓ 1 logement du chef de poste médical
- ✓ 3 logements des enseignants
- ✓ 1 campement
- ✓ 1 bureau Mairie

**Habitat :** Les maisons à usages d'habitation sont de type traditionnel. Elles sont en briques de banco ou en paille.

**Administration :** La commune a un sous préfet qu'il partage avec les communes de Kassa et Bamba.

Elle dispose également d'un garde national, d'un agent de la conservation de la nature et d'un agent de l'ACAER

## Eau

### Indicateurs dans le domaine de l'hydraulique

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources
Nombre de puits traditionnels		23	
Nombre de puits améliorés		2	
Nombre de puits à grand diamètre		11	
Nombre de forages équipés avec une pompe manuelle			

### Description de la situation de l'eau potable :

- Les puits de la zone sont caractérisés par :
- la profondeur, elle dépasse en moyenne les 45 mètres

- l'état des puits l'absence d'eau dans les puits,
- l'engorgement temporaire ou permanent, etc.

### Les Equipements marchands

Marché (céréale et autres) moyen développer

### Les banques

Situation des banque des céréales à

La commune compte : 2 banques de céréales

1 banque de céréale : CADB à Diankabou

1 banque de céréale : CSA à Diankabou

### Les systèmes financiers décentralisés

Il n'existe aucun système financier décentralisé.

## **V. Les Actions du Plan de Sécurité Alimentaire**

**Plan Quinquennal de sécurité alimentaire de la commune de: Diankabou**

**Tableau 1: Plan d'action**

**Objectif global** : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations

<b>Piliers</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Objectifs Spécifiques</b>	<b>Résultats Attendus</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Responsables</b>
<b>Disponibilité</b>	Faible rendement des cultures Pauvreté du sol Non application des techniques culturales	Augmenter le rendement des cultures Enrichir le sol Appliquer les techniques culturales	Le rendement des cultures a augmenté Le sol est enrichi Les techniques culturales sont appliqués	Utilisation de la variété adaptée, Utilisation de la fumure organique, vulgarisation et formation des producteurs	Commune, ONG État Services techniques et autres	Maire
<b>Accessibilité</b>	Faible revenu des populations Insuffisance des points de ventes des céréales	Augmenter le revenu des ménages Multiplier les points de vente des céréales	Le revenu des Aménages a augmenté Les points de vente des céréales sont multipliés	Création des AGR Création des banques de céréales	Commune, ONG Etat et autres	Maire
<b>Utilisation</b>	Méconnaissance à diversifier les plats, habitude alimentaire, faible revenu	Augmenter le revenu Changer les habitudes alimentaires Diversifier les plats	Le revenu a augmenté Les habitudes alimentaires ont changé Les plats sont diversifiés	Création des AGR Sensibilisation des ménages sur l'habitude alimentaires (IEC) Démonstration culinaire,	Commune, ONG Etat et autres	Maire
<b>Stabilité</b>	Bradage des céréales	Eviter le bradage des céréales	Le bradage des céréales est évité	Faire la sensibilisation contre le bradage, création de crédit en stock vivrier	Commune, ONG État et autres	Maire

**Tableau 2: Évaluation du Plan ( en milliers de F CFA)**

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total	Coût par An					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	1. Utilisation de la variété adaptée,	16,300t	4 075	4 075	0	0	0	0	19 villages de la commune
	2. Utilisation de la fumure organique	32780 T	819 500	163 900	163 900	163 900	163 900	163 900	19 villages de la commune
	3. vulgarisation et formation des producteurs sur les techniques	5 séances de formation soit 5 jours	4 550	910	910	910	910	910	19 villages de la commune
Accessibilité	1. Création de 3 nouvelles banques de céréales	3 banques de céréales	150	150	0	0	0	0	Gondogourou, Soye, Tancoulé
	2. Création des AGR (petit commerce, embouche, maraîchage)	3 activités	20 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	19 villages de la commune
	3. Dotation de 5 banques de céréales	100 tonnes	12 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	Diankabou (2 BC), Gondogourou, Soye, Tancoulé
Utilisation	1. Création des AGR (utilisation des cultures de rente)	1 tonne de niébé 1 tonne de sésame	600	600	0	0	0	0	19 villages de la commune
	2. Sensibilisation des ménages contre l'habitude alimentaire (IEC)	190 séances de sensibilisation	660	132	132	132	132	132	19 villages de la commune
	3. Démonstration culinaire	5 séances pour 38 femmes	1 210	242	242	242	242	242	19 villages de la commune
	4. Création des écoles à cantine	5 cantines	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	Diankabou, Soye, Endem, Gondogourou, et Tancoulé

Stabilité	1. Faire la sensibilisation contre le bradage,	19 séances de sensibilisation	330	66	66	66	66	66	19 villages de la commune
	2. Création de crédit de stock vivrier	3 tonnes	1 875	1 875	0	0	0	0	Soye, Endem, Gondogourou
	3. Construction de banque de céréales	4 banques	34 500	13 500	7 000	7 000	7 000	0	Diankabou, Soye, Endem, Gondogourou, et Tancoulé
<b>Total</b>			<b>999 950</b>	<b>211 950</b>	<b>198 750</b>	<b>198 750</b>	<b>198 750</b>	<b>191 750</b>	

**Tableau 3: Evaluation du Plan ( en milliers de F CFA)**

Piliers	Activités	Coût Total	Coût en millier par source de financement					
			Commune	Etat	ANICT	PTF	Population	Autres
<b>Disponibilité</b>	1. Utilisation de la variété adaptée,	4 075	408	0	0	3 668	0	0
	2. Utilisation de la fumure organique	819 500	81 950	0	0	737 550	0	0
	3. vulgarisation et formation des producteurs sur les techniques	4 550	455	0	0	4 095	0	0
<b>Accessibilité</b>	1. Création de 3 nouvelles banques de céréales	150	15	0	0	135	0	0
	2. Création des AGR (petit commerce, embouche, maraîchage)	20 000	0	0	0	20 000	0	0
	3. Dotation de 5 banques de céréales	12 500	625	0	0	11 250	625	0
<b>Utilisation</b>	1. Création des AGR (utilisation des cultures de rente	600	0	0	0	600	0	0
	2. Sensibilisation des ménages contre l'habitude alimentaires(IEC)	660	660	0	0	0	0	0
	3. Démonstration culinaire	1 210	12	0	0	1 198	0	0
	4. Création des écoles à cantine	100 000	0	0	0	90 000	10 000	0
<b>Stabilité</b>	1. Faire la sensibilisation contre le bradage,	330	330	0	0	0	0	0
	2. Création de crédit de stock vivrier	1 875	0	0	0	1 688	187	0
	3. Construction de banque de céréales	34 500	3 450	0	31 050	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>999 950</b>	<b>87 905</b>	<b>0</b>	<b>31 050</b>	<b>870 183</b>	<b>10 812</b>	<b>0</b>

## VI. Atouts et Contraintes à la Sécurité alimentaire

Piliers	Atouts	Contraintes
<b>Disponibilité</b>	Existence de surface cultivable et de bras valide diversité des céréales,	Pauvreté des sols
		Baisse de production
		Existence des déprédateurs
		Non application des techniques culturales
<b>Accessibilité</b>	Existence de banque de céréales	Rareté des céréales sur le marché
		Faible revenu de la population
		Insuffisance des points de vente
<b>Utilisation</b>	Diversification des mets	Méconnaissance à diversifier les plats
		Faible revenu des ménages
		Persistance des habitudes alimentaires
<b>Stabilité</b>	Diversité de céréales	Bradage des céréales

### 1. Stratégie de mobilisation financière

Pour surmonter les difficultés et améliorer substantiellement le niveau de recouvrement des ressources. Les autorités politiques et administratives de la commune doivent mettre en œuvre une politique de mobilisation tendant à :

- ☞ Amener les contribuables, par l'information et la sensibilisation à s'acquitter librement et spontanément de toutes ses obligations vis-à-vis de la commune, et surtout de ses obligations fiscales.
- ☞ Instaurer un système de réflexion continue entre les agents de recouvrement, les élus, les autorités villageoises, et les représentants de la société civile de telle sorte que cette mobilisation de ressources ne soit plus l'apanage des seuls receveurs et des collecteurs.
- ☞ Etablir une étroite collaboration et une liaison directe entre les agents de recouvrement, le receveur communal, les élus, les autorités villageoises et les représentants de la société civile par l'établissement et le suivi d'un plan de trésorerie (tableau de bord), mensuel, ce système permettra de garantir un recouvrement constant des impôts et taxes et d'assurer une trésorerie permanente et abondante pour la commune.
- ☞ Equiper et informatiser les systèmes de recensement d'émission et de recouvrement des ressources.
- ☞ Observer et appliquer strictement la loi n°00-044 pour le recouvrement des impôts et taxes impayés

### 2. Stratégie de mobilisation sociale au tour des objectifs du plan

Les stratégies suivantes déterminent comment assurer la mobilisation sociale autour des objectifs du plan :

- ☞ Implication et participation des populations.
- ☞ Participation au suivi évaluations périodiques des actions conformément au chronogramme préétabli.
- ☞ Amener les populations à s'approprier des objectifs du plan à travers les causeries débats, les réunions, de concertations des différents acteurs pour une meilleure réussite du programme dans le délai prescrit.
- ☞ Informer et écouter les populations sur la mise en œuvre du plan.

### 3. Stratégie de mobilisation des partenaires

Dans la perspective du partenariat la commune opte pour :

- ☞ La reconnaissance mutuelle des différents rôles spécifiques, des identités propres et l'indépendance opérationnelle des acteurs
- ☞ Le renforcement des capacités de toutes les acteurs concernés et la participation de ceux-ci aux différents niveaux de négociation dans un cadre de dialogue constructif
- ☞ La recherche de complémentarité des rôles des acteurs impliqués et des activités.

### 4. Mécanisme de suivi évaluation

Pour mettre en œuvre ce plan, une commission de suivi sera mise en place et composée de :

La préfecture : sous préfet, une personne ressource,

La mairie : le maire et le secrétaire général (2 personnes)

Les services techniques : 2 personnes

La chambre d'agriculture : une personne

Service socio sanitaire et éducatif : 2 personnes

Société civile : 6 personnes (coordination association des femmes 2, coordination association 2,

coordination ONG : 1 personne, coordination association jeune : 1 personne)

Le chef et un conseiller de village concerné

Rôle et la mission de la commission

La commission de suivi est chargé de :

La mise en œuvre du plan et du suivi évaluation du plan

La mise en œuvre du plan par une sous commission chargé de suivre les dossiers (étude de faisabilité, recherche de partenaire et de financement)

Le suivi évaluation par une sous commission de suivre l'évaluation du plan, supervision des travaux.

Des rencontres périodiques des ateliers d'information et d'évaluation des banques de données.

## VII. Annexes

- ✓ Liste des participants aux différentes rencontres
- ✓ Procès Verbal de délibération du conseil communal